

BENCHMARK

FONCTIONS ÉTHIQUE & CONFORMITÉ

2024



ÉTHIQUE & CONFORMITÉ DES ENTREPRISES

ECHANTILLON

19 entreprises répondantes

Chiffre d'affaires moyen : 28,26 milliards d'euros

Chiffre d'affaires médian : 6,1 milliards d'euros

Nombre moyen de salariés : 70 030 salariés

Nombre médian de salariés : 29 000

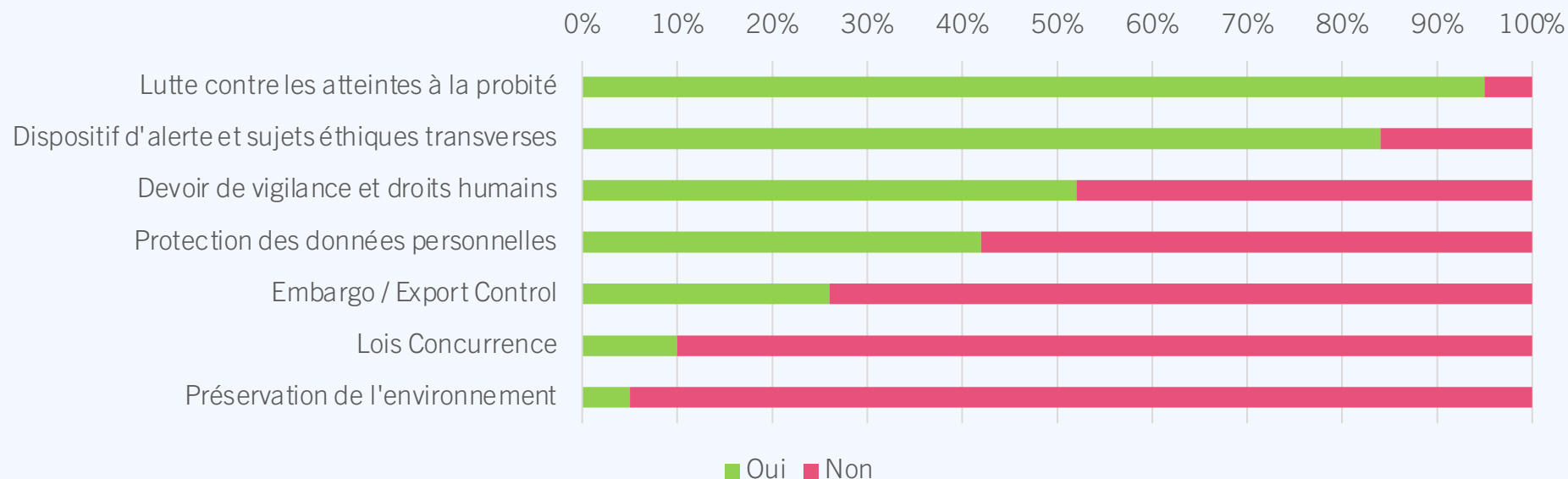


ÉTHIQUE & CONFORMITÉ DES ENTREPRISES



SUJETS PRIS EN CHARGE

Question A.5. La direction « éthique » dont vous avez la responsabilité possède, de manière prioritaire, la charge des sujets suivants :



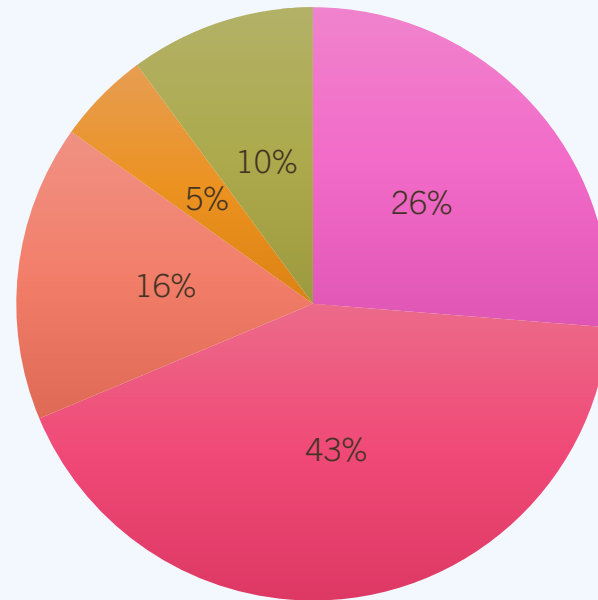
A noter (1) : Peu de différences dans l'ensemble avec les résultats pour l'année 2023. Légère hausse pour les sujets relatifs au devoir de vigilance et droits humains. Baisse marquée pour les items « Embargo/Export Control » (-17%) et « Lois concurrence » (-15%).

A noter (2) : Certains directions exercent des fonctions non-mentionnées dans le questionnaire : Reporting extra-financier, Médiation, Sécurité du patrimoine, Affaires juridiques.

ENTITES DE RATTACHEMENT

Question B.1 : A quelle entité, la direction « éthique » dont vous avez la charge est-elle rattachée ?

- Direction Juridique
- Secrétariat Général
- Présidence ou Direction Générale
- Conseil d'Administration
- Autres (Direction Financière, Audit, DRH)



A noter : Recul marqué du rattachement à la direction juridique (-10%), augmentation du rattachement au secrétariat général (+11%).

ENTITES DE RATTACHEMENT

Question B.2 : Quels sont les limites et les avantages de vos liens de rattachement ?

Direction juridique :

- **Avantages du rattachement à la direction juridique :** cohésion et entente avec équipes juridiques, ressources humaines disponibles, bonne visibilité au COMEX
- **Inconvénients :** Manque d'indépendance, approche trop juridique

Secrétariat Général :

- **Avantages du rattachement :** Visibilité de la fonction, détachement des fonctions opérationnelles
- **Inconvénients :** Manque de visibilité au COMEX, difficulté de positionnement

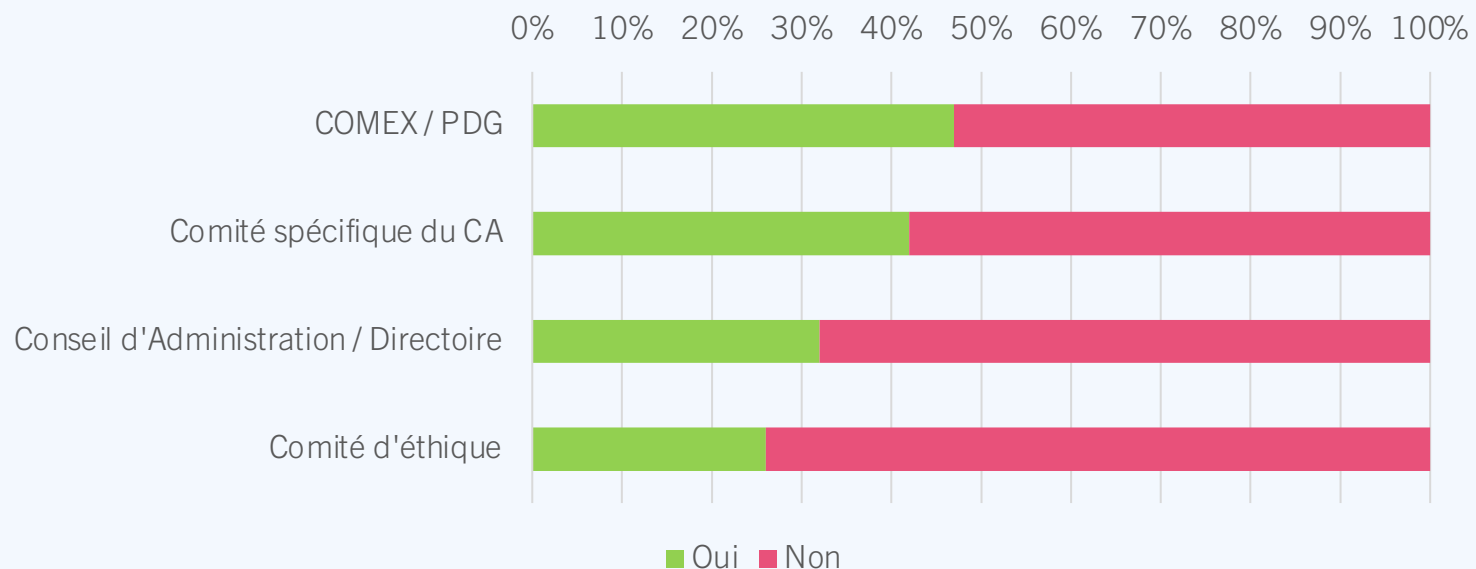
PDG :

- **Avantages du rattachement :** Autonomie et indépendance
- **Inconvénients :** Pression politique et apparence de non-indépendance vis à des salariés

A QUI L'E&C RAPPORTE ?

Question B.3 : A quels organes rapportez-vous ?

Les réponses suivantes ne s'excluent pas.



A noter : Si l'E&C rapporte moins au COMEX/PDG qu'en 2023 (-10%), les professionnels rapportent plus à un ou des comités spécifiques du CA (+14%), ou directement au Conseil d'Administration (+5%).

BUDGET

Question B.4 : Quel est le budget dont le département dispose pour son fonctionnement ?

14 répondants

Budget moyen du département : **1 065 714€**

L'équivalent de **17,05€** par salarié dans l'entreprise.

A noter : Ces chiffres sont du même ordre de grandeur que ceux de l'édition 2023 (1 135 625€ de budget moyen et 19,31€ par salarié), sans qu'il ne soit possible d'affirmer que les baisses constatées s'avèrent significatives.



EQUIPE E&C (1/3)

En moyenne, les entreprises répondantes disposent, au niveau du siège, de **7,5 ETP**, soit un **ETP pour 9 300 salariés**. Ils étaient 12,9, soit un ETP pour 4 148 salariés en 2023.

64,5% des collaborateurs qui constituent la direction E&C au siège disposent d'une **formation spécialisée** sur les sujets de conformité. Ils étaient 62% en 2023. En outre les départements E&C emploient en moyenne **1,2 stagiaires ou alternants** au niveau du siège. (1,5 en 2023)

Les directions E&C Groupe s'appuient sur des relais dans les filiales, pays et BU. Ils sont en moyenne **12,4 ETP**, ce qui donne un total de **19,8 ETP** par entreprise, soit **un ETP pour 3 519 salariés**. Ces chiffres étaient de 14,6, 27,4 et un ETP pour 1947 salariés en 2023



EQUIPE E&C (2/3)

79% des entreprises répondantes disposent d'un **réseau d'ambassadeurs E&C**. Ce chiffre est stable par rapport à 2023 (77%). Celui-ci est composé en moyenne de **68 ambassadeurs**.

31% des réseaux d'ambassadeurs ont un lien de rattachement fonctionnel avec la direction E&C de l'entreprise. (Contre seulement 12% dans la vague 2023)

EQUIPE E&C (3/3)

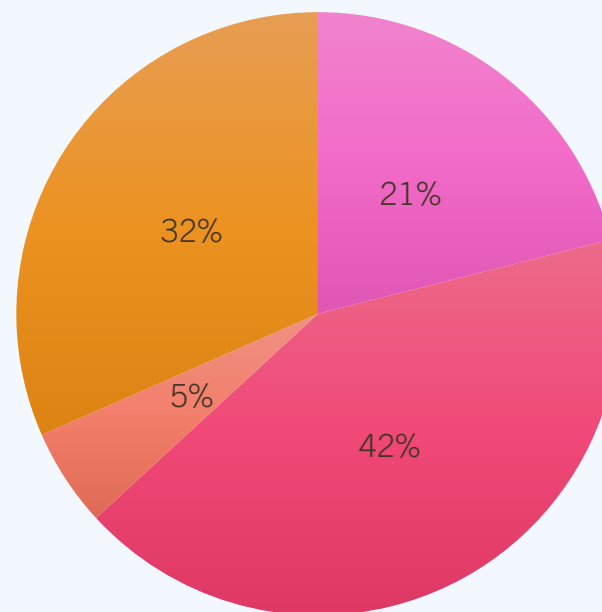
Question B.9 : Comment le département dont vous avez la responsabilité est-il organisé ?

■ Par sujet (Anticorruption, RGPD, Devoir de Vigilance)

■ Par rôle (Due diligence, enquête, procédures, communication)

■ Géographiquement

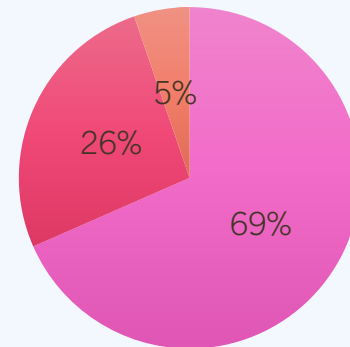
■ Flexible



MODE D'ENQUÊTES INTERNES

Question C.1 : Pour mener les enquêtes internes liées à des violations éventuelles des sujets dont vous avez la responsabilité, vous vous appuyez principalement ?

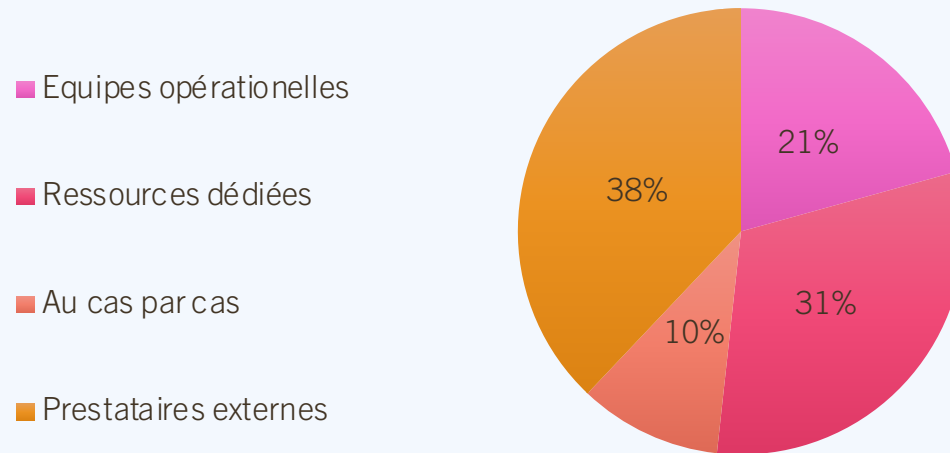
- Sur une équipe de professionnels formés à ces enjeux
- Sur une équipe interne spécialisée (enquêteurs internes)
- Sur des prestataires externes



A noter : En moyenne, les entreprises répondantes externalisent 17,5% de leurs enquêtes internes, soit près d'une sur cinq (chiffre en légère baisse). **65% des entreprises** bénéficient de **budget centralisé** pour traiter les enquêtes internes.

DUE DILIGENCES

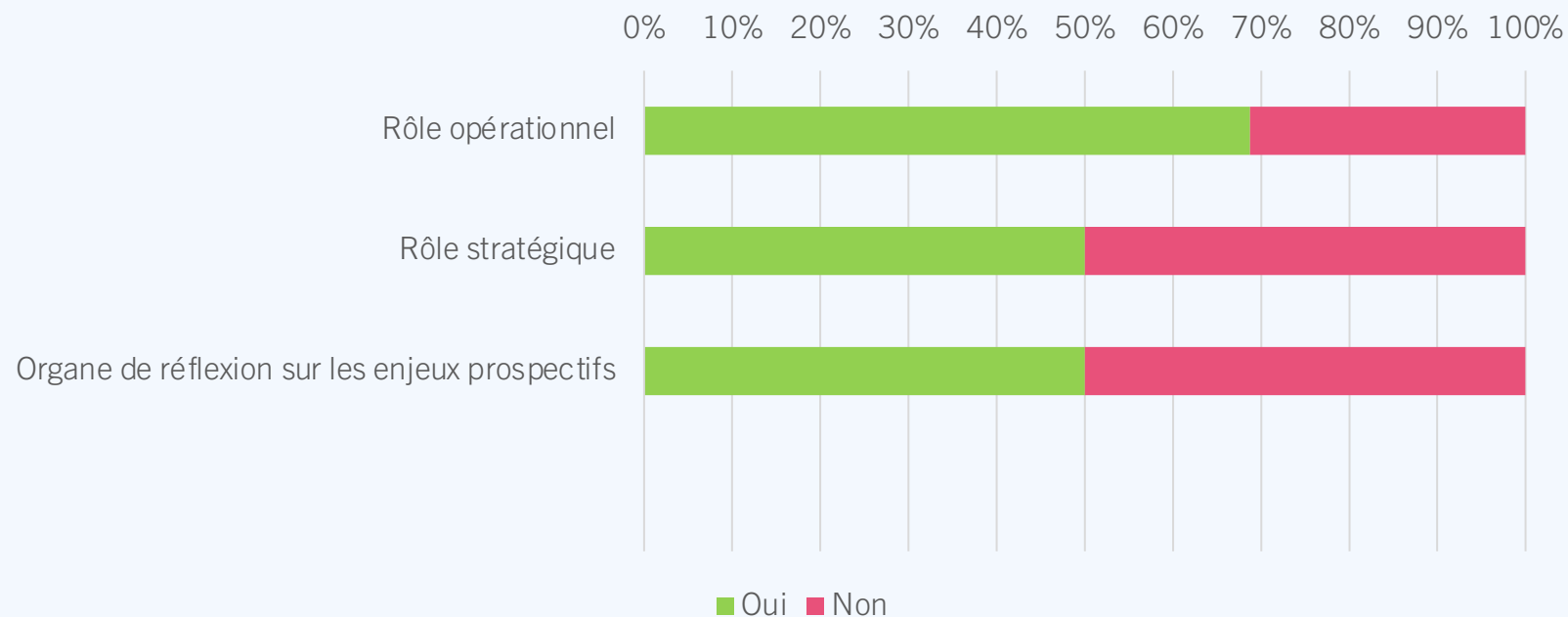
Question C.4 : Pour mener les due diligence liées, nécessaires à l'évaluation des tierces parties sur les sujets dont vous avez la responsabilité, vous vous appuyez principalement sur ?



A noter : En moyenne, les entreprises répondantes externalisent 46% de leurs due diligence. En 2023, ce chiffre était de 23%.

COMITE D'ETHIQUE

89% des entreprises répondantes sont dotées d'un **Comité d'éthique** (contre seulement 67% en 2023). Parmi elles, **23% invitent des personnalités extérieures** à siéger au sein de leur comité (chiffre stable). Les missions principales des Comités d'éthique sont les suivantes :



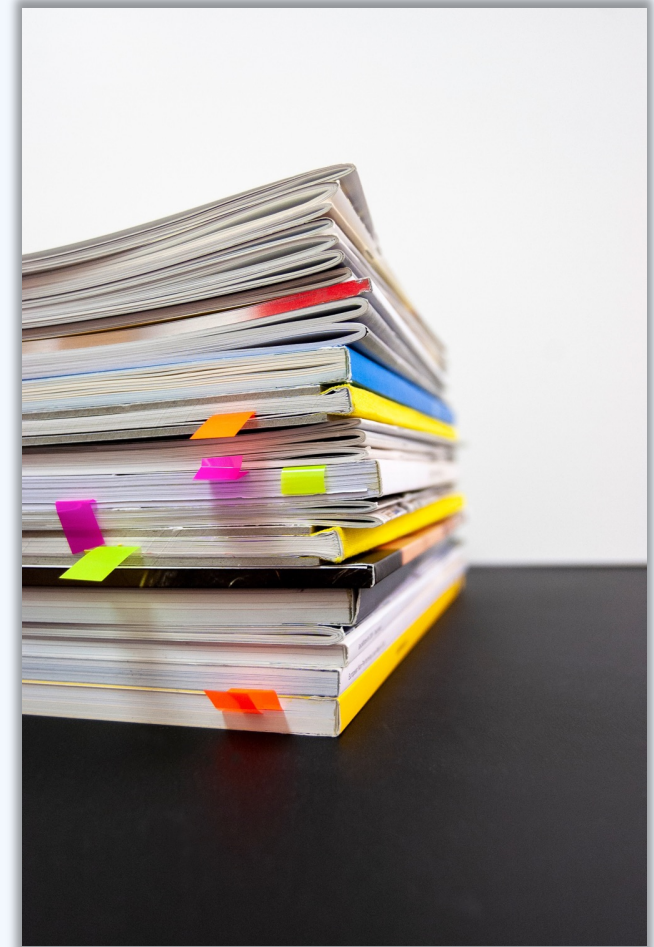
KPI'S et REPORTING

Les entreprises répondantes suivent en moyenne **9,5 KPI's E&C**.

Les départements E&C estiment dédier environ **22% de leur temps total** à des **actions de reporting** (chiffre relativement stable, en hausse de 5% par rapport à 2023).

77% des professionnels interrogés estiment que ce chiffre est « raisonnable », 17% l'estiment « excessif ».

Par ailleurs, 66% des entreprises interrogées ont prévu une formation éthique obligatoire pour l'ensemble de leurs salariés.



APPRECIATION QUALITATIVE

- Les principales sources de satisfaction pour les professionnels interrogées sont la **reconnaissance par les entreprises et leurs collaborateurs du caractère prioritaire** de l'éthique **pour 47%** des répondants, la **professionnalisation et l'engagement** des équipes E&C pour **33%**.
- Les principales difficultés rencontrées tiennent d'abord au **manque de ressources humaines (33%)**, **l'extension du domaine de l'E&C** et notamment la montée en puissance des dispositifs d'alertes, enquêtes internes et due diligence (**33%**).
- **Trois enjeux majeurs** se distinguent parmi les réponses des participants au benchmark : 44% évoquent **l'inflation réglementaire** sur les enjeux de conformité (droits humains et numérique notamment) et la difficulté à penser une gouvernance qui couvre l'ensemble des problématiques, 33% mentionnent la capacité de leur département **faire vivre une culture éthique** et déployer les politiques de conformité aux bornes du Groupe, enfin 29% notent la nécessaire réflexion éthique en matière de **déploiement de systèmes d'IA** au sein de l'entreprise.
- A noter, que 16% estiment des répondants estiment que les lanceurs d'alertes ne sont pas suffisamment protégés dans leur entreprise.